

# Rallye X des neiges BDC 2019

## 2<sup>e</sup> Édition



## Règlement Particulier

C'est avec plaisir que le Club Rallye Auto de la Baie (CRAB) vous invite à son Rallye X des neiges BDC 2019 qui se tiendra les 26 et 27 janvier 2019 à New Richmond.

- Autorité sportive

La tenue du Rallye X des neiges BDC 2019 se déroulera conformément au règlement sportif national de L'Association Canadienne de Rallye (Canadian Association of Rallysport CARS), au règlement Rallye X de Rallye Sport Québec (RSQ). Ces documents peuvent être obtenus sur les sites web des différentes associations.

[www.carsrally.ca/fr/](http://www.carsrally.ca/fr/)

[www.rsq.qc.ca/](http://www.rsq.qc.ca/)

- **Championnat**

- Le Rallye X des neiges BDC 2019 fera partie de la Championnat Rallye X du Québec.
- Il y aura une classe hors championnat pour ceux et celles qui ne sont pas éligible pour le Championnat Rallye X
- Le Rallye X des Neiges BDC 2019 sera la 1ere manche du Championnat CRAB éligible à tous les membres du Club Rallye Auto de la Baie.

- **L'organisation se garde le droit de reclasser un pilote avant le début du rallye si elle juge que celui-ci n'est pas inscrit dans la bonne catégorie pour diverse raison.**

- **Comité organisateur**

Club Organisateur	:	Club Rallye Auto de la Baie
Coordonnateur	:	André Leblanc
Directeur de course	:	
Commissaire	:	
Registraire & inscription	:	Anne Piley / Danny Hudon
Responsable des routes	:	André Leblanc / François Leblanc
Responsable de la sécurité	:	François Leblanc
Responsable des bénévoles	:	Caroline Moreau
Inspection technique	:	Adam Leblanc
Compilation des résultats	:	Rally Scoring
Voiture ouverture / 00	:	
Voiture ouverture / 0	:	
Voiture fermeture / 99	:	
Instructeur pilote	:	André Leblanc
Instructeur co-pilote	:	René Leblanc

- **Route**

Les épreuves se dérouleront sur une surface de neige et de glace.

- **Déroulement de l'événement**

Une journée de formation avec cours de pilotage et co-pilotage sera donnée le samedi 26 janvier 2019 si le nombre de participants est suffisant. Ces écoles sont obligatoires pour les pilotes et co-pilotes participants pour la première fois à un Rallye X.

### **Horaire du samedi 26 janvier 2019**

Formation Pilote :

9h00 à 12h00 = Formation théorique

13h00 à 16h00 = Formation pratique et refresh pilote

Formation co-pilote :

9h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00 = Formation théorique et refresh

### **Horaire du dimanche 27 janvier 2019**

7h00 à 8h00 : Inscription et inspection technique

8h00 à 9h00 : Passage en parade pour reconnaissance des spéciales

9h00 : Début du Rallye X

16h00 : Podium et remise des trophées

- **Emplacement des formations**

Motel Industrielle (Ancien locaux de Distribution Leblanc)  
190 Rue Armand-Lelièvre  
New Richmond, Qc

- **Emplacement du Quartier Général**

Motel Industrielle (Ancien locaux de Distribution Leblanc)  
190 Rue Armand-Lelièvre  
New Richmond, Qc

- **Inspection technique**

Motel Industrielle (Ancien locaux de Distribution Leblanc)  
190 Rue Armand-Lelièvre  
New Richmond, Qc

- **Coût inscription**

<b>Formation pilote</b>	<b>100\$</b>
<b>Formation co-pilote</b>	<b>80\$</b>
<b>Refresh pilote</b>	<b>60\$</b>
<b>Refresh co-pilote</b>	<b>50\$</b>
<b>Inscription Rallye X</b>	<b>180\$</b>
<b>Carte de membre C.R.A.B.</b>	<b>50\$</b>

Les formulaires d'inscription sont disponibles sur le site web du Rallye auto Baie-Des-Chaleurs au [www.rallyebdc.com](http://www.rallyebdc.com) sous l'onglet Rallye X 2019

**\*\* UN MAXIMUM DE 25 INSCRIPTIONS SERA ACCEPTÉ\*\***

**\*\* UNE PRIORITÉ SERA ACCORDÉE À CEUX ET CELLES QUI AURONT PARTICIPÉ AUX FORMATION DU SAMEDI\*\***

- **Paieiment**

Trois méthodes de paiements est possible:

Par carte de crédit via paypal, par Virement Interac ou par chèque posté avant le 20 janvier 2019 au:

Club Rallye Auto Baie-Des-Chaleurs  
CP. 4015  
New Richmond, Qc  
G0C 2B0

- **Emplacement des spéciales**

L'emplacement des spéciales ne sera pas dévoilé avant le 26 janvier. Il y aura 2 spéciales d'environ 3KM chaque avec 3 passages dans chacune de celle-ci.

- **Admissibilité**

- Chaque membre d'équipage doit être membre en règle 2019 du Club Rallye Auto de la Baie (CRAB) ou tout autre club affilié à Rallye Sport Québec (RSQ).
- Il est possible de vous procurer votre carte de membre avant le rallye en allant au [www.rallyebdc.com](http://www.rallyebdc.com) section membership au coût de 50\$
- Les compétiteurs doivent se conformer aux règlements sportifs de Rallye-X de CARS. Ainsi, aucun arceau ou cage ne sont requis pour participer aux différentes épreuves. Les équipiers doivent porter des casques conformes à l'article 11.1.6 de CARS, ou portant l'inscription Snell Memorial Foundation 2000 M ou 2000 SA, ou plus récente.
- Chacun des concurrents devra posséder la licence de compétition émise par RSQ pour participer au rallye x. La demande de licences devra être faite via le formulaire disponible en ligne sur le site [rsq.qc.ca](http://rsq.qc.ca) avant le 20 janvier ou sur place le 27 janvier au coût de 30\$

**Les pneus dit à clous ne sont pas permis :**

L'organisation a pris la décision **de ne pas accepter** les pneus à crampons (dit à clou)

Les numéros de compétition et autres décalques fournis par l'organisation devront être affichés sur la voiture. Ils seront remis avec la fiche des compétiteurs lors de l'inscription

**Pour de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec André Leblanc au 418-391-6988 ou par courriel au : [anleblanc@subarunewrichmond.com](mailto:anleblanc@subarunewrichmond.com)**